

Neuchâtel, le 23 août 2022

Le Prix de la citoyenneté revient dans un monde plus précaire et incertain

Plus actuel que jamais, le Prix de la citoyenneté. Pour la neuvième fois, la Ville de Neuchâtel lance un appel à candidatures pour remettre un chèque de 5'000 francs à une personne ou un collectif qui se distingue par une action solidaire et durable. Tout ce qui peut faire du bien à la collectivité entre en ligne de compte ! Le délai pour postuler, ou présenter le dossier de quelqu'un d'autre, est fixé au 10 octobre 2022. Et le prix sera remis le 15 novembre à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel. Les informations et le formulaire d'inscription sont en ligne... Lancez-vous !

www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Après les dures années de pandémie, l'année 2022 est marquée par le retour de l'inflation, la hausse du prix des énergies et la crainte d'un black-out électrique, sur fond de bouleversements géopolitiques. Une nouvelle crise qui pourrait bien précariser encore davantage la société et en particulier les plus démunis-e-s. « *La guerre sur sol européen, depuis le début de l'année, nous confronte brutalement à la fragilité de nos démocraties, constate Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale, et ne fait que renforcer la nécessité d'être uni-e-s et solidaires dans un monde aux valeurs de justice, d'égalité et de tolérance, que nous appelons de nos vœux.* »

Lancé en 2014, le Prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel a justement pour but de reconnaître et de récompenser les personnes ou les groupes qui spontanément lancent des actions d'entraide et de soutien aux autres. Des critères élargis depuis avec l'introduction d'initiatives citoyennes dans les domaines de la durabilité et de la promotion et préservation de la biodiversité.

Des exemples inspirants

L'an dernier, c'est « Fruits en cavale » qui a remporté le huitième Prix de la citoyenneté. Cette association née à Neuchâtel s'occupe de cueillir les fruits de vergers et jardins

dont les propriétaires ne peuvent pas s'occuper, et de les donner en partie à des œuvres d'entraide. En 2020, les associations « Un jour sans faim » et « Be-Hôme » avaient séduit le jury : la première étant venue en aide aux personnes démunies aux premières heures de la crise sanitaire, la deuxième mettant en lien des migrant-e-s et des Neuchâtelois-es lors de rencontres en binômes, à des fins d'intégration.

Le jury, composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique, universitaire et du Parlement des jeunes, sera constitué pour faire son choix parmi les **dossiers attendus jusqu'au 10 octobre**, un choix soumis ensuite au Conseil communal pour validation. Il est possible de proposer la candidature d'un-e ami-e, proche, connaissance ou collectif répondant aux critères d'attribution, ou de postuler en son nom propre.

La cérémonie de remise du prix aura lieu le 15 novembre à l'Hôtel de Ville, en présence du Conseil communal in corpore. Doté d'un montant de 5'000 francs, il sera remis ou partagé à un ou deux lauréat-e-s, accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiant-e-s de l'Académie de Meuron.

Informations et inscription au Prix de la citoyenneté :

www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Nathalie Ljuslin, déléguée à l'intégration interculturelle, 032 717 73 80

